

EXPRESSION LIBRE - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2018

Majorité départementale

Le 29 juin, l'Assemblée départementale a approuvé à l'unanimité le compte administratif de 2017. Cette année s'est avérée positive, car elle a vu notre situation budgétaire se stabiliser grâce à une hausse des recettes et à un léger recul des dépenses de fonctionnement par rapport à 2016. Autre fait notable : une progression significative de notre épargne nette pour la deuxième année consécutive (+ 25,1% par rapport à 2016). Tous ces facteurs ont contribué à une diminution de la dette publique et nous confortent dans l'amélioration de la situation financière de notre collectivité.

L'Assemblée départementale a également adopté le projet du budget supplémentaire de 2018, qui s'élève à 4,1 M€. Les dépenses concernent essentiellement le social (et plus particulièrement l'Aide Sociale à l'Enfance, pour le placement des mineurs), la voirie, les finances et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 04), qui a reçu une dotation supplémentaire de 1,3 M€.

D'autre part, par la signature avec l'État d'un contrat de maîtrise de la dette publique, le président du Conseil départemental s'est engagé à contenir la progression des dépenses de fonctionnement de notre collectivité à hauteur de 1,2% par an. Ce contrat a fait l'objet de négociations entre le Département et l'État afin que nos réalités locales soient prises en compte dans le calcul de nos dépenses, notamment en ce qui concerne l'accueil des mineurs non accompagnés et les dotations versées au SDIS 04. Présenté lors de la dernière Assemblée départementale, ce projet de contractualisation avec l'État a été adopté à l'unanimité.

*Jean-Christophe Pétrigny
pour la majorité départementale*

Groupe LREM et Apparentés

Après un été passé ici ou ailleurs...

Ressourcés d'avoir emprunté nos routes et nos chemins... au gré des flâneries, des rencontres et des festivals...

Nous vous souhaitons une bonne rentrée...

Une rentrée, nous concernant, sous l'égide de la rigueur en observant une politique claire et construite.

Chacun prendra part à la réduction de la dépense publique, et notre nouvelle règle d'or se décline dans le cadre du « dispositif de Cahors ». Une augmentation maximum de 1,2 % par an de nos dépenses de fonctionnement. voire même une diminution si l'inflation dépassait ce taux.

Une feuille de route tracée pour les trois années à venir.

Saluons l'engagement fort de la collectivité auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours et pour la prise en charge des mineurs non accompagnés.

Cela s'inscrit sur la droite trajectoire de la politique menée par la majorité précédente.

Nous nous en félicitons donc, et restons vigilants et engagés auprès de nos concitoyens.

*Sophie Balasse et Claude Fiaert,
pour le groupe LREM et Apparentés*

Indépendants

ET DOUCE SERA LA PENTE

Décidément, nos étés en fin de cycle sont surprenants. Les premiers beaux jours nous avaient déjà séduits par le nombre impressionnant de manifestations culturelles dans toutes leurs disciplines organisées par les collectivités et les associations sur tout notre territoire.

Celles-ci se sont déclinées pendant toute la saison ; elles continuent encore de nous mobiliser et nous passionner aujourd'hui. De grâce, que l'on ne nous dise plus qu'elles n'intéressent que les « étrangers ». Nous nous précipitons à leur annonce. Nous adressons un grand coup de chapeau aux organisateurs, bénévoles pour la plupart d'entre eux, qui ont mis tout leur talent au service de leur passion pour notre plus grand plaisir.

Malgré les contraintes budgétaires que l'on connaît, le département a tenu aussi à jouer son rôle de partenaire de proximité.

Devant ce succès mérité, il s'agira dès à présent d'agir pour qu'une saine émulation s'établisse entre tous, plutôt qu'une vaine concurrence.

Car si nous voulons aller vite, marchons seul
Mais si nous voulons aller loin, marchons de concert

Serge Sardella, Guylaine Lefebvre